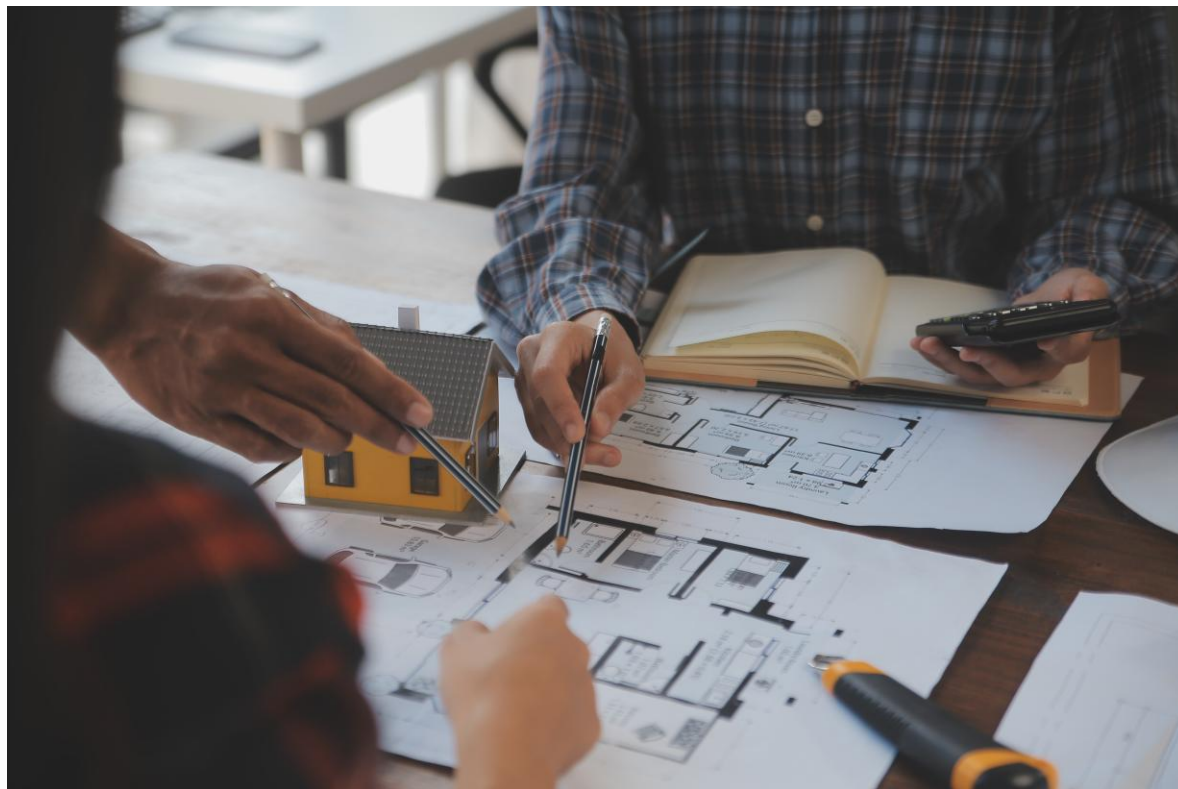


Chef de projet en technique du bâtiment

avec brevet fédéral



Voulez-vous non seulement collaborer, mais aussi gérer des projets, diriger des équipes et prendre des responsabilités ?

Cette formation continue fera de vous une figure clé dans la technique du bâtiment :

De la planification à la coordination en passant par l'achèvement des projets – veillez à ce que les projets de construction, rénovation et remplacement se déroulent sans encombre – efficacement, durablement et avec prévoyance. En tant que gestionnaire recherché, vous veillerez à ce que les projets techniques exigeants soient réalisés de manière sûre, économique et respectueuse de l'environnement. – et ainsi façonner l'avenir des métiers qualifiés. Compact. Pratique. Avec un brevet fédéral.

Commencez dès maintenant et faites passer votre carrière au niveau supérieur !

Présentation brève des modules – Chef de projet en technique du bâtiment

EP-PTB-01 : Gestion de projet

Gérer vos projets de manière professionnelle et assurer l'administration.

Focus : organisation du projet, planification des délais, dossier de projet, documents de planification et de projet, soutien administratif, bases juridiques, sécurité des données, gestion d'équipe, organisation du chantier, clôture du projet.

EP-PTB-02 : Coordination de projet

Coordonnez, dirigez et supervisez efficacement les projets liés aux installations techniques du bâtiment.

Focus : Planification des ressources, suivi des délais et des processus, gestion des matériaux, mise en service et réception définitive, analyse des risques, autorisations et subventions, responsabilité civile et garantie, logistique et préfabrication, coordination de la correction des défauts.

EP-PTB-03 : Communication de projet

Accompagnez et encadrez les donneurs d'ordre et les responsables de projet avec professionnalisme.

Focus : Conduite d'entretiens, présentation, conseil, rédaction de procès-verbaux, systèmes d'information, satisfaction client, marketing et réseaux, droit du travail et droit de la construction, gestion d'équipe, gestion des conflits, gestion de soi.

EP-PTB-04 : Santé et sécurité au travail ainsi qu'écologie et protection de l'environnement

Élaborer et mettre en œuvre des concepts de sécurité et de protection de l'environnement.

Focus : Sécurité au travail, protection de la santé, prévention des accidents, évaluations des risques, protection contre les incendies, plans d'urgence, protection de l'environnement et élimination des déchets, gestion des déchets, budgétisation des ressources et des coûts, formations et instructions, normes légales.

EP-PTB-05 : Contrôle de gestion de projet

Suivez les coûts des projets et établissez des devis et des relevés de coûts.

Focus : Etablissement des offres, relevés de coûts, contrôle de gestion de projet, décomptes, rapports de chantier, avenants, systèmes d'alerte précoce, bases juridiques, normes SIA, logiciels de calcul, politique tarifaire.

✓ Conditions d'admission à l'examen professionnel (Brevet fédéral)

• 🎓 Formation de base et expérience professionnelle

→ Certificat fédéral de capacité de planificateur·trice en technique du bâtiment (chauffage, ventilation ou sanitaire) ou qualification équivalente, avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la technique du bâtiment / de l'enveloppe du bâtiment

→ Certificat fédéral de capacité d'installateur/trice en chauffage, de constructeur/constructrice d'installations de ventilation, d'installateur/trice sanitaire ou de ferblantier/ère, ou qualification équivalente avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la technique du bâtiment / l'enveloppe du bâtiment

→ Certificat fédéral de capacité d'installateur/trice électricien/ne, de polymécanicien/ne ou de monteur/monteuse de systèmes de réfrigération, ou une qualification équivalente avec au moins 6 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la technique du bâtiment / de l'enveloppe du bâtiment

→ Brevet fédéral de contremaître en chauffage, ventilation, sanitaire ou de contremaître en ferblanterie, ou une qualification équivalente avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la technique du bâtiment / de l'enveloppe du bâtiment

→ Autres diplômes de la formation professionnelle supérieure ou qualification équivalente avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la technique du bâtiment / de l'enveloppe du bâtiment

• 📚 Enseignement supérieur

→ Examens de module du programme d'études ou équivalence reconnue
Cours de formation professionnelle reconnu par la Confédération

• ⌚ Expérience professionnelle

→ A Compter de la fin de l'apprentissage jusqu'à la date limite d'inscription à l'examen final, y compris l'expérience pratique pendant le cours

• 💡 Conseil :

→ Si vous avez des doutes concernant l'admission, contactez la commission QS :

✉ examen@suissetec.ch

• Téléphone 043 244 73 49